

1. Introduction	2
2. Guide d'accompagnement	
AUX FICHES D'AUTOCONTRÔLE	3
3. Fonction de la ventilation	3
3.1 le confort et l'hygiène	4
3.2 la préservation du bâti	4
3.3 les économies d'énergie	4
4. Les différents systèmes	4
4.1 VMC simple flux autoréglable	4
4.2 VMC simple flux modulé	5
4.3 VMC double flux	5
5. Les textes réglementaires en vigueur	6
5.1 sanitaire	6
5.2 acoustique	7
5.3 thermique	7
5.4 sécurité incendie	7
Glossaire	27
Bibliographie	27

1

INTRODUCTION

La ventilation est rarement répertoriée en tant que lot technique à part entière. Elle représente une très faible part dans les budgets de construction (2 à 3 % du coût total). Il en résulte des temps de réalisation très faibles et l'absence d'une tierce personne pour les phases de vérification et de contrôle.

La démarche de l'autocontrôle va permettre à l'entreprise de pose ou l'organisme de contrôle mandaté de s'assurer que les installations de ventilation sont en mesure d'être exploitées et entretenues conformément aux exigences du maître d'ouvrage.

Cette démarche permet de vérifier que les résultats des installations de ventilation correspondent à ceux prévus lors de la conception du système.

Elle permet de mettre aisément en relation les performances attendues et les solutions techniques, et d'avoir une concordance entre les spécifications de conception et le matériel installé.

Les fiches d'autocontrôle sont des descriptifs détaillés des points d'autocontrôle à réaliser dans les bâtiments tertiaires.

Les 3 fiches techniques de ce guide permettent d'effectuer l'autocontrôle, pour chacun des types de ventilation étudiés, référencés ci-dessous :

-  FICHE SIMPLE FLUX
AUTORÉGLABLE **3.1**
-  FICHE SIMPLE FLUX
MODULÉ **3.2**
-  FICHE DOUBLE FLUX
AVEC
RÉCUPÉRATION
DE CHALEUR **3.3**